

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé

**AAGEC**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros**  
**Siège social : 6 Chemin des Montquartiers**  
**RCS NANTERRE 353 232 671**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 01/08/2025**

Le 1er août 2025, à dix heures, Issy-les-Moulineaux,

AAGEX, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros,  
dont le siège social est 4 rue Yves Kermen 92140 Clamart,  
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 843 125 998 RCS  
Nanterre, représentée par Monsieur Yannick Derue, agissant en qualité de Président .  
Associée unique de la Société AAGEC,

Propriétaire de la totalité des 5000 actions composant le capital social de la Société AAGEC,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président
- Nomination du Président
- Pouvoir en vue des formalités.

**Première Décision - Démission du président**

L'associée unique prend acte de la démission du Président Monsieur Claude MAILLET à compter du 31/07/2025.

**Deuxième Décision - Nomination du président**

L'associée unique décide de se nommer elle-même présidente en remplacement de Monsieur Claude Maillet, à compter du 31/07/2025.

**Troisième Décision - Délégation de pouvoirs en vue des formalités**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique

AAGEX, représentée par Monsieur Yannick Derue

